



# Glaire et la Presqu'île

## Mars Avril 2024

Flash-info n° 163 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins



Edito  
du  
Maire

L'hommage à Fernande DUSSART ainsi que l'évocation de l'action de Frédéric GILLERON dans le monde associatif sont des exemples à suivre pour les jeunes générations.

Votre municipalité soucieuse également de votre bien-être et de l'avenir de nos enfants développe sans cesse de nouvelles actions malgré un contexte économique, administratif et climatique défavorable.

Il est regrettable que des personnes toxiques tentent de démolir l'honnêteté de celles et ceux qui œuvrent pour améliorer le cadre de vie de chacun d'entre nous par des propos diffamatoires sur les réseaux sociaux. Il serait bien plus responsable de s'engager dans la vie de notre collectivité et d'être ainsi constructif pour aider à faire face aux difficultés croissantes. Il convient de se méfier de ces détracteurs dont les seules propositions sont des critiques mensongères donc des dénonciations calomnieuses qui ne méritent que notre mépris, et ne resteront pas sans réponse.

Bonne lecture

## Hommage à FERNANDE DUSSART

Ils étaient au moins deux cents regroupés autour des hauts parleurs sur le parvis de l'église et plus de trois cents à s'être réunis autour du cercueil à l'intérieur de l'église.

Tous venus rendre un dernier hommage à FERNANDE DUSSART, ce samedi 20 avril.



Dès le début de la cérémonie, son gendre a dépeint le portrait de cette maman de sept enfants, décédée dans sa 97<sup>ème</sup> année.

Discrète, tournée vers les autres et attentive au bien-être des siens, Madame Dussart qui n'a jamais rechigné à la tâche, fut honorée le 6 janvier 2017. La médaille communale qui lui a été remise gratifiait la bénévole qui préparait des gaufrettes fines et croustillantes et confectionnait les décors de Noël à partir de matériaux glanés dans la nature, au profit des associations et du téléthon. Toujours prête à rendre service, elle a mis à la disposition des habitants de son quartier la grange de sa ferme pour la fête des voisins.

Figure inoubliable pour celles et ceux qui l'ont connue, à commencer par ses enfants et petits-enfants qui lui ont témoigné un vibrant « AU REVOIR », laissant sans voix le public recueilli, ne sachant plus comment exprimer sa compassion autrement que par un regard, un geste, ou encore un contact physique.

Comme dans l'un de ces poèmes d'amour déclamés qui refusait de parler de vous au passé ( tu es... tu es... tu as... tu as... ) nous ne vous disons pas adieu, mais :

« AU REVOIR MADAME DUSSART »

## Les serres de la maison de retraite



Administrée et gérée par Nathalie TOUSSAINT la directrice, la maison de retraite de Glaire accueille 80 résidents et met à leur disposition la serre réhabilitée avec les fonds de « La conférence des financeurs ».

Assistés et conseillés par les jardiniers, les résidents peuvent accéder en fauteuil roulant dans le jardin d'hiver pour y planter les graines qui deviendront les plants qu'ils repiqueront le moment

venu dans le tunnel qui a produit en 2023 différentes variétés de légumes parmi lesquelles 300 kg de tomates.

Une partie du surplus des plants est distribuée dans les EPHAD des alentours, le reste et les légumes à la bonne saison sont vendus aux familles des résidents à l'occasion de marchés éphémères. Les fonds ainsi récoltés sont donnés à l'association « Passion'âge ». Saluons cette initiative, véritable trait d'union entre la nature et les résidents.



# Production d'énergie renouvelable



Animée par monsieur ALLAIN et madame KOLANSKI représentants la société ENEDIS, la réunion du 12 mars 2024 a rassemblé dans la salle de la mairie une vingtaine de villageois intéressés par la production d'énergie renouvelable au sein des collectivités.

Le rappel à la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de production d'énergie renouvelable a permis au maire André GODIN de préciser que la commune de Glaire était favorable à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le terrain de 4 ha jouxtant l'autoroute A34, derrière la déchèterie. Les toits du N° 15 de la rue FOCH et du hall des sports ont également été évoqués pour recevoir des panneaux. Le 25 mars, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité ces propositions.

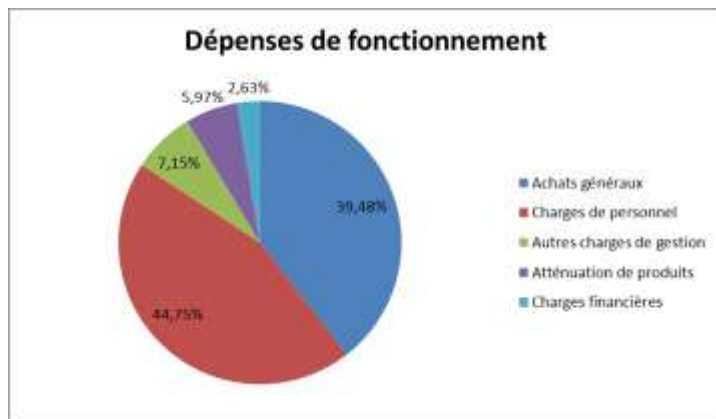
## Compte rendu de l'exercice municipal 2023

Le compte administratif et le compte de gestion 2023 ont été présentés le 25 mars 2024 aux élus du conseil municipal et approuvés à l'unanimité.

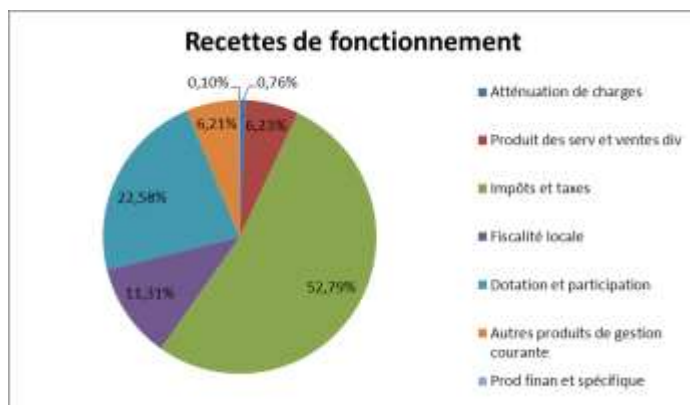
Le compte administratif et le compte de gestion sont deux documents financiers distincts. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recette de l'année écoulée d'une collectivité locale, ainsi que les engagements juridiques en dépenses et en recettes (restes à réaliser)<sup>123</sup>. Il est établi en fin d'exercice par le maire. Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable public avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

### Section de fonctionnement

Dépenses: 749026 €

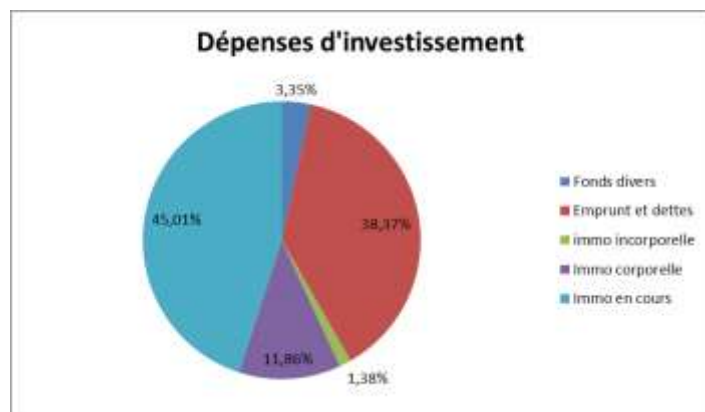


Recettes: 1086053 €

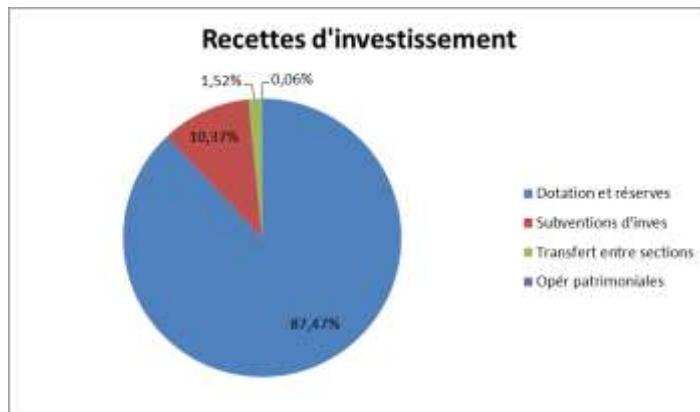


### Section d'investissement

Dépenses: 1581710.29 €



Recettes : 1411708.87 €



Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette présentation est accessible à tous sur le site internet communal: [www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)

## La brocante des échantons



Frédéric Gilleron

2003, Frédéric Gilleron et quelques passionnés d'oenologie mettent en place les statuts de l'association « Les Echantons ». Frédéric en sera le président élu et réélu pendant plus de vingt ans.

Au-delà des thèmes de dégustation des vins, le président et son bureau, jamais à cours d'idées, proposent à leurs adhérents le premier barbecue annuel en septembre 2008, puis le premier déplacement en bus à la découverte du vignoble champenois en avril 2009. En mars 2010, l'association innove avec la première brocante d'hiver dans le hall des sports communal qui n'aura connu d'interruption que pendant les années Covid 19.

Le 10 mars dernier, le bureau, sans son président contraint familialement et qui avait laissé entendre son intention de quitter les échantons, organisait sa douzième brocante d'hiver.

Favorisés par un temps clément, badauds et chineurs se sont déplacés en nombre, mettant à contribution tous les bénévoles de l'association qui ont relevé les manches pour servir les ventres affamés que les trois piliers de la petite restauration avaient prévu de remplir avec gaufres, sandwichs, saucisses et frites.

Frédéric Gilleron qui a mis sa passion et son savoir faire au service des adhérents de l'association, des marches gourmandes et des enfants pendant la semaine du goût et du téléthon, consacrera désormais

une partie de son temps à ses enfants et petits-enfants. Conseiller municipal puis adjoint au maire en charge des fêtes et fleurissement du village de 2008 à 2020, Frédéric, adepte de la course à pied, ne manquera pas de communiquer sa bonne humeur sur les routes du village pendant ses séances entraînements.



Daniel, Sylviane et René  
les piliers de la petite restauration



## Charmes et risques du printemps



Le printemps émoustille toutes les vies et stimule les artistes qui font vibrer les âmes. Théophile Gautier et son poème « premier sourire de printemps » décrit le travail secret de la nature qui prépare en secret le printemps, Auguste Rodin réalise la statue en bronze de l'éternel printemps quant à Claude Monet, le printemps lui inspire plusieurs peintures parmi lesquelles « la liseuse ».

Ce renouveau que semble regretter Stéphane Mallarmé, a fait le titre d'un de ses poèmes. L'auteur écrit: «Le printemps maladif a chassé tristement l'hiver, saison de l'art serein, l'hiver lucide », Aves le printemps, une kyrielle d'insectes semblent donner raison à Stéphane Mallarmé.



L'apparition dans les Ardennes du frelon asiatique en 2018 capable de décimer des colonies entières d'abeilles inquiète le monde apicole. Des réunions s'organisent au cours desquelles des pièges et leur mode d'emploi sont distribués. Les frelons ne sont pas dangereux en eux-mêmes, mais ils défendent leurs nids avec vigueur. La lutte contre le frelon asiatique a un réel impact sur les pollinisateurs et les insectes. C'est pourquoi il faut agir. Le piège à frelons asiatique est en vente sur le site internet [www.unesaisonauxabeilles](http://www.unesaisonauxabeilles).



Les chenilles urticantes ou processionnaires se développent rapidement dans nos forêts faute d'hiver suffisamment froid. En cas de contact, des plaques de boutons ou des problèmes respiratoires peuvent apparaître.



## Le budget primitif 2024



Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire de l'année budgétaire de la collectivité et doit être voté avant le 15 avril de l'année concernée.

L'élaboration du budget 2024 présenté en équilibre dans les 2 sections (fonctionnement et investissement) a été approuvée à l'unanimité par les conseillers municipaux le 5 avril 2024.

Cette présentation synthétique est à la disposition de tous sur le site internet communal: [www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)

## Accueil loisirs 2024 : ANNULÉ



Le « flash info » N° 161 du mois de janvier dernier invitait les parents à inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs prévu du 8 juillet au 2 août 2024.

A la clôture des inscriptions le 31 mars, seules 5 familles avaient répondu favorablement à cette manifestation.

L'insuffisance du nombre d'inscrits ne permet pas l'ouverture de ce centre.

Depuis plus de 20 ans et à l'exception des années « covid », c'est la première fois que la commune de Glaire n'accueillera pas les enfants pendant les vacances d'été.

## La boîte à livres fait peau neuve



Après avoir fait le constat qu'elle était devenue le lieu de dépôt de « tout ce que l'on ne voulait plus », la boîte à livres est de nouveau opérationnelle. LE PRINCIPE : on vient y déposer des livres ou revues en bon état et plutôt récents et on peut en prendre d'autres. C'est un lieu de culture et d'échanges mais pas une base de commerce de revente. Vous empruntez un livre... Il vous a plu ? ...n'oubliez pas de le rapporter afin que d'autres

lecteurs en profitent !

## Brocante: l'APEG reprend le flambeau

L'association des parents des écoles de Glaire reprend le flambeau de la brocante du 1er dimanche de mai des mains de Familles Rurales.

La présidente Patricia BERNARD et les membres de son association vous invitent nombreux à cette manifestation qui aura lieu dimanche 5 mai de 6h à 18h. Petite restauration sur place.

## REPORTÉ Tournoi de l'ASTT GLAIRE

### TOURNOI AMICAL DE L'ASTT GLAIRE

Samedi 27 avril 2024

Salle des sports de Glaire  
Rue Pierre Lavoisier

**OUVERT À TOUS !**  
(Licenciés et non licenciés)

#### Tarifs tableaux

1 tableau	→	5€
2 tableaux	→	8€
Tableau loisirs	→	2€
Double	→	2€ / joueur

Inscrivez-vous sur :

contact@asttglair.fr  
0681770411  
Google form



#### Tableaux et horaires de début

Toutes catégories	< 1800 PTS	< 1400 PTS	< 1100 PTS	< 800 PTS	Loisirs
13H00	11H00	09H00	10H00	08H00	14H00

## Rappel de saison

Pour tondre sa pelouse ou sortir le taille-haie, mieux vaut respecter les horaires et maintenir une bonne entente entre voisins.

Bien que le maire puisse prendre des arrêtés municipaux plus contraignants, à Glaire ce sont les arrêtés préfectoraux qui fixent les règles concernant la tonte des pelouses. Celle-ci peut se faire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

## Opération pellets 2024



Sylvain SINOT, peut vous faire bénéficier d'une commande groupée de pellets de qualité conditionnés dans des sacs de 15 kg. La palette de 70 sacs au prix maximum de 357€ vous sera livrée chez vous (date précise communiquée ultérieurement). Réservez avant le 15 mai inclus au 06 47 37 71 58.

Votre adresse et un numéro de portable transmis au livreur sont indispensables.

Glaire en Infos sur : [www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél : 03 24 27 26 53 — Courriel : [glaire@orange.fr](mailto:glaire@orange.fr)